

**COMMUNE DE BOURBACH-LE-HAUT**  
Département du HAUT-RHIN – Arrondissement de THANN

**PROCES – VERBAL**  
**des délibérations du conseil municipal**

Séance du 24 mars 2011

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 10  
Nombre de conseillers présents : 8

Sous la présidence de monsieur le maire

Membres présents : MANSUY Joël, WELKER André, TAROZZI Marie-Jeanne  
WELKER Caroline, FISCHER Jean-Lou, GROSDEMANGE  
Stéphanie, PERREZ Denis, STENGER Frédéric.

Membre absent excusé : RAPIOR Sonia (donne procuration à STENGER Frédéric)

Membre absent : GALLOT Isabelle.

\*\*\*\*\*

Monsieur Joël Mansuy, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l’assemblée.  
Il salue les membres présents et les auditeurs de cette séance.

**1) Approbation du compte-rendu du 27 janvier 2011.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l’unanimité le compte-rendu de la séance du 27 janvier 2011.

**2) Droit de préemption urbain.**

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renoncer à l’acquisition des biens ci-après :

1) Les parcelles 83, 122, section 2, situées au lieu-dit «Saegematt», d’une superficie de 32,11 ares, appartenant à Mr Wechsler Alain, vendeur pour la somme de deux cent cinquante cinq mille (255 000,00 €) dont dix neuf mille huit cent cinquante euros (19 850,00 €) de mobilier à Mr et Mme Cassard Alexandre, 30 rue des Rochelles à Bourbach-le-Haut.

**3) Approbation du compte administratif 2010.**

**Régie des Gîtes**

Le conseil municipal prend connaissance de ce document et l'examine. Il en ressort :

**Section de fonctionnement**

total des dépenses	:	62 537,35 €
total des recettes	:	76 635,50 €

*excédent de fonctionnement* : 14 098,15 €

#### **Section d'investissement**

total des dépenses : 51 160,11 €  
total des recettes : 8 914,25 €

*déficit d'investissement* : 42 245,86 €

Résultat de clôture 2010 déficit 28 147,71 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

#### **Compte de Gestion**

Le compte de gestion dressé par le Receveur-Percepteur Mme Jacqueline SCHNEIDER et dont les résultats sont en conformité avec ceux du compte administratif est également approuvé.

#### **4) Affectation des résultats.**

##### **Régie des Gîtes**

Le conseil municipal,

- après vote du compte administratif 2010 en accord avec le compte de gestion du receveur,
- considérant les résultats de l'exercice 2010

déficit de 42 245,86 € en section d'investissement  
excédent de 14 098,15 € en section de fonctionnement

et les résultats de clôture au 31/12/2010, à savoir

9 707,75 € d'excédent en section d'investissement  
48 078,53 € d'excédent en section de fonctionnement

- d'affecter les résultats comme suit :

9 707,75 € au compte 001 en recette d'investissement du budget primitif 2011 et  
48 078,53 € au compte 002 en recette de fonctionnement du budget primitif 2011.

#### **5) Approbation du budget primitif 2011**

##### **Régie des gîtes**

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'examiner les propositions du budget primitif 2011. Après lecture tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement dépenses et recettes, il propose de passer au vote.

Le budget primitif 2011 est voté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement de la façon suivante :

## Section de fonctionnement

- dépenses : 136 678,00 €  
- recettes : 136 678,00 €

## Section d'investissement

- dépenses : 80515,00 €  
- recettes : 80 515,00 €

### **6) Attribution d'un numéro de voirie pour une nouvelle construction.**

Le propriétaire d'une nouvelle construction de la rue Saint-Michel a demandé que lui soit précisé le numéro de sa maison. Après différents échanges, le conseil municipal décide :

- de lui attribuer le numéro 16 b, rue Saint-Michel.

### **7) Vente de bois.**

L'agent ONF a informé la commune de la mise en vente d'un fond de coupe et de deux lots de bois industrie en long. Ci-dessous la description des différents lots :

<u>Fond de coupe</u>	<u>Essence</u>	<u>Volume</u>
	Hêtre	12 stères

<u>BIL</u>	<u>N° Lot</u>	<u>Essence</u>	<u>Volume</u>
	1	Frêne et Hêtre	6,14 m3
	2	Hêtre	4,20 m3

André Welker, conseiller municipal délégué à la forêt précise que le périmètre de la coupe devra être nettoyé.

Mr le maire informe l'assemblée que des volontaires se sont déjà faits connaître à la mairie.

Après discussions et en commun accord, le conseil municipal décide de fixer le prix à 20,00 € par stère ce quel que soit le type de lot. Mr le maire précise que le prix correspond à une moyenne, compte tenu que l'acheteur souhaite l'ensemble des trois lots.

Le délégué informe le conseil municipal qu'un autre lot de bois sera également prochainement proposé et que le volume sera d'environ 10 m3. Le tarif sera fixé lors d'une prochaine réunion de conseil.

### **8) Proposition de coupe à marteler.**

André Welker présente à l'assemblée un état d'assiette des coupes à marteler pour les parcelles 1i et 3b.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- d'approuver l'état d'assiette pour 2012.

### **9) Achat de matériel pour les sapeurs-pompiers.**

Mr le maire informe l'assemblée que suite à une liquidation d'une structure proposant des formations secouristes, celle-ci a proposé de vendre son matériel. En concertation avec l'amicale des sapeurs-pompiers, il est apparu que l'acquisition d'un tel matériel permettrait une meilleure efficacité des formations au sein de la commune. En accord avec les différents partenaires financiers, le conseil municipal décide d'acquérir ce lot de matériel pour la somme

de 600 €. Le maire propose de demander une contribution d'un montant de 200,00 € à chaque associé.

Lors d'une réunion du corps des sapeurs-pompiers a également été confirmée l'acquisition de tenues d'intervention pour les secouristes lors des différentes manifestations. Le montant des achat s'élève à 800,00 €.

#### **10) Tarifs granulés de bois pour les gîtes.**

Suite à l'achat de deux poêles à granulés de bois dans le but de pouvoir proposer un nouveau service aux résidants des gîtes ruraux, la première livraison de sacs a été réceptionnée.

Compte tenu des différentes variations, monsieur le maire suggère qu'un tarif moyen soit proposé. Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le prix du sac de 15 kg de granulés de bois à 5,00 €.

#### **11) Achat de téléviseurs pour les gîtes des Buissonnets.**

Monsieur le troisième adjoint, Denis Perrez, informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir l'installation d'une antenne collective TNT afin de pallier au changement qui aura lieu d'ici l'automne. Compte tenu de la vétusté des téléviseurs en fonction, il est souhaitable de prévoir le remplacement du dit matériel. Un devis proposant deux modèles de téléviseurs - un modèle de 55 cm et un autre de 66 cm – est soumis au conseil municipal.

Après discussion, le conseil municipal décide :

- de choisir l'option 66 cm pour les quatre téléviseurs.
- d'imputer la dépense au compte 2157dépense d'investissement.

#### **12) Installation des terrasses pour les gîtes des Buissonnets.**

Dans le cadre de la rénovation des gîtes, il a été proposé la mise en place de terrasses. Le choix des matériaux reste à définir, mais d'ores et déjà une enveloppe budgétaire de 700 € par terrasse est à prévoir pour l'achat du matériel. En ce qui concerne la réalisation, celle-ci sera réalisée par les ouvriers communaux.

#### **13) Tarifs foyer rural pour la Musicolonie.**

La traditionnelle Musicolonie aura lieu du 6 au 14 août 2011 au foyer rural. Le conseil municipal décide de louer ledit foyer au tarif spécial d'un montant de 350 € pour la période demandée et précise qu'il s'agit d'un geste de soutien en faveur de la musique municipale de Masevaux.

Suite à un échange téléphonique entre le directeur et monsieur le maire un dialogue constructif s'est mis en place pour un meilleur fonctionnement lors de la prochaine cession de musicolonie.

#### **14) Terrains rue du Kirchbuhl.**

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'inclure dans la zone de construction la parcelle 196 section 1 d'une surface de 10 ares 94 ca au lieu dit «Stiftmatt» appartenant à la commune.

Après différents échanges, le conseil municipal accepte ladite proposition.

## **15) Evacuation des eaux pluviales le long de la RD 14 b IV.**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a été prévenu que les eaux pluviales qui descendent de la rue du Felsenberg pour rejoindre ceux de la RD 14 b IV s'écoulent partiellement sur un terrain privé. Monsieur le maire précise que des travaux supplémentaires seront à prévoir et qu'en apposant un coude cela solutionnera le problème.

## **16) Anniversaires des personnes âgées.**

Mme la deuxième adjointe, Marie-Jeanne Tarozzi, fait référence à la réflexion qui a eu lieu à ce sujet lors d'un précédent conseil.

Après discussions, le conseil décide de rendre visite aux personnes âgées à l'occasion de leurs anniversaires à partir de 80 ans puis de cinq ans en cinq ans.

## **17) Communications.**

### **Nettoyage du foyer rural (26 mars 2011)**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une matinée de nettoyage aura lieu samedi 26 mars au foyer rural. Un appel est lancé aux membres des différentes associations, ainsi qu'à l'équipe municipale. Après l'opération, un repas sera pris en commun au restaurant La Framboiseraie.

### **Opération Haut-Rhin propre (2 avril 2011)**

La traditionnelle opération Haut-Rhin propre aura lieu samedi 2 avril. Un appel aux bonnes volontés est lancé. A l'issue de la matinée, le verre de l'amitié sera offert.

### **Prochaine réunion de la commission budget**

La prochaine commission budget aura lieu jeudi 7 avril à 19 h dans le but de préparer le budget communal.

### **Prochaine réunion du conseil municipal**

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu jeudi 14 avril à 19 h 30.

### **Barrière au Col du Hundsruck**

Suite aux différents incidents de ces dernières semaines, il a été évoqué d'un commun accord avec la commune de Rammersmatt la possibilité de déplacer la barrière située sur la plate-forme en allant vers le monument du Bataillon de Choc. Sur les conseils de l'agent O.N.F, celle-ci devrait être implantée en bas du chemin d'accès près du parking. En ce qui concerne la mise en œuvre de la structure, la commune de Rammersmatt propose de mettre à disposition la barrière. Charge à la commune d'en assurer la pose.

### **Vente de la maison Fellmann Amélie suite à décès**

Monsieur le maire informe l'équipe municipale que la famille de Mme Amélie Fellmann récemment décédée a contacté la commune afin de lui soumettre la mise en vente de la propriété. Compte tenu de différents éléments, le conseil municipal ne souhaite pas acquérir la dite propriété.

## **Réparation de la chaudière de l'église.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le chauffage de l'église est récemment tombé en panne. Un devis pour le remplacement du brûleur a été établi par la Société Jung pour un montant de 1856.19 € TTC. Il propose à l'équipe que la commune participe financièrement au règlement de la facture à hauteur de 1000 € et que le conseil de fabrique prenne le solde à sa charge. Après discussion le conseil municipal accepte la dite proposition.

## **18) Divers.**

### **Pragma**

L'équipe municipale constate des irrégularités de la part du gérant de la Société Pragma qui gère actuellement le dossier du plan local d'urbanisme. Compte tenu du non respect des délais, monsieur le maire propose toutefois de faire en sorte que le dossier aboutisse dans les plus brefs délais.

### **Conseil d'école**

Un compte rendu du conseil d'école réuni mardi 22 mars est mis à la disposition des membres du conseil municipal par Stéphanie Grosdemange et Caroline Welker, conseillères municipales. Il y est notamment fait état de la demande du directeur concernant la transmission de différents documents liés à la sécurité.

### **Périscolaire**

Le service périscolaire fêtera bientôt ses deux années d'existence. Stéphanie Grosdemange propose une rencontre entre élus et parents afin d'établir un bilan sur le fonctionnement de ce service.

### **Petit-déjeuner montagnard**

L'école primaire, en partenariat avec l'AACT, reconduira l'opération du petit-déjeuner montagnard qui aura lieu dimanche 8 mai.

### **Réunion ouvriers**

Dans le but d'une bonne organisation des différentes fonctions, une réunion a eu lieu lundi 14 mars entre les élus et les ouvriers communaux.

### **Convocation tribunal**

Monsieur le troisième adjoint, Denis Perrez, informe l'assemblée qu'il a été convoqué au Tribunal de Mulhouse afin que le juge l'entende au sujet d'une plainte contre X déposée par Mme Anne-Marie Singer pour empoisonnement.

## **Visite de terrain comprenant l'emprise du réservoir des Buissonnets.**

La Communauté de communes du Pays de Thann (CCPT), en partenariat avec la Sogest, a organisé une visite du réservoir des Buissonnets. Etais également présent le propriétaire, Mr Kauffmann Jean-Claude, ainsi que les représentants de la commune.

La CCPT est actuellement en négociation avec le propriétaire dans le but d'acquérir le terrain comportant l'assise du réservoir. D'ores et déjà, la CCPT informe qu'elle prendra à sa charge les frais de bornages et de notaire.

### **Réunion Noël au Pays de Thann.**

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage de Noël au Pays de Thann, le choix du thème a été fixé. Il s'agit de « Noël d'ici et d'ailleurs ». Reste à définir le choix des couleurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 22 h 45.